



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU SAINT-PÈRE JEAN-PAUL II
À S.E. M. ELIAS NAJMEH, NOUVEL AMBASSADEUR
DE LA RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

Jeudi 24 avril 1997

1. C'est avec joie que j'accueille Votre Excellence à l'occasion de la présentation des Lettres qui L'accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Arabe Syrienne auprès du Saint-Siège.

Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur, de m'avoir transmis les vœux de Son Excellence Monsieur Hafez Al Assad, Président de la République Arabe Syrienne. Je vous saurais gré de lui exprimer en retour mes souhaits déférents pour sa personne et pour son long engagement au service de tous ses compatriotes, ainsi que les vœux que je forme pour ceux qui ont la charge de servir la nation et pour tout le peuple de Syrie.

2. Vous avez évoqué l'importance des valeurs spirituelles et morales qui appartiennent aux traditions de vos compatriotes et des habitants de votre région, marquée par l'histoire de saint Paul, une des colonnes de l'Église, qui s'est inlassablement attaché à développer ces mêmes valeurs auprès des peuples qu'il rencontrait. Aujourd'hui encore, il est essentiel de privilégier ces valeurs, qui favorisent un dialogue authentique entre les membres des religions monothéistes et qui mettent à parité les personnes et les différents groupes religieux au sein de la société. Comme je le rappelais récemment, les dirigeants des Nations ont la grave responsabilité « d'orienter par leurs décisions l'harmonie entre les peuples, les cultures et les diverses religions » [1].

3. Le dialogue, dont vous avez souligné l'importance, suppose la liberté de conscience et la liberté religieuse des personnes et des familles. Cette liberté fondamentale est pour tous les croyants une école d'humanité et de fraternité [2]. Elle contribue à l'édification d'une société toujours plus conviviale. En effet, par le respect de leur identité spirituelle propre, les hommes et les femmes se sentent valorisés dans leur être et sont ainsi plus aptes à s'engager dans le développement social

de leur pays, qu'ils aiment parce qu'il est leur terre d'origine. Cette vision doit inspirer la situation régionale et chacun doit s'efforcer, malgré les difficultés, de soutenir la recherche d'une paix globale, juste et durable.

Mais, dans toutes les nations, « la paix ne pourra être juste et durable que si elle repose sur le dialogue loyal entre partenaires égaux, dans le respect de l'identité et de l'histoire de chacun, si elle repose sur le droit des peuples à la libre détermination de leur destin, sur leur indépendance et sur leur sécurité » [3].

Comme leurs frères musulmans, les catholiques de Syrie puisent leur dynamisme dans la pratique religieuse, nécessaire à leur foi, au sein de communautés vivantes appelées à se réunir régulièrement autour de leurs pasteurs. Bien que peu nombreux dans votre pays, ils souhaitent s'engager au service de la paix et de la construction nationale, aux côtés de leurs compatriotes. Vous savez, Monsieur l'Ambassadeur, que les efforts de l'Église et des chrétiens sont particulièrement orientés vers le bien intégral des personnes et des peuples, en raison même de la mission spirituelle, religieuse et morale de l'Église au sein de la Communauté internationale, mission à laquelle vous avez aimablement fait référence.

4. Je suis particulièrement sensible aux paroles d'estime de votre Gouvernement à l'égard des efforts déployés par le Siège apostolique en faveur de la paix, de la justice et du dialogue interreligieux. Partout dans le monde, l'Église catholique s'efforce de se faire l'interprète de la soif de dignité et de justice de ses contemporains, et de conduire les hommes sur le chemin de la paix; elle reconnaît et salue l'attention de la Communauté internationale et les nombreuses actions entreprises dans ce domaine au cours des années écoulées. Mais elle mesure aussi le chemin qu'il reste encore à parcourir pour que chaque peuple retrouve sa liberté sans ambiguïté et chaque pays sa souveraineté complète [4]. Dans la cause de la paix, l'Église, qui a un rôle distinct de celui des Autorités civiles, souhaite uniquement servir le bien communs [5].

C'est en raison de cette attention spécifique à l'homme que, sans prendre la place des Autorités légitimes des pays, l'Église et les fidèles du Christ présents dans les différentes nations souhaitent aussi participer à l'éducation des consciences aux principes essentiels et aux valeurs fondamentales de la vie sociale, comme le respect de la dignité inaliénable de tout être humain, la solidarité et la fraternité entre toutes les composantes humaines d'une nation.

5. Au moment où commence votre mission, je vous offre mes vœux les meilleurs. Soyez assuré que vous trouverez toujours auprès de mes collaborateurs un accueil attentif et une compréhension cordiale, pour mener à bien votre activité. Sur Votre Excellence, sur les dirigeants et sur le peuple de Syrie, j'invoque de grand cœur les Bienfaits du Tout-Puissant.

[1] Ioannis Pauli PP. *Il Nuntius « Urbi et Orbi » e Vaticanae Basilicae podio die Paschalis*, 5, die 30 mar. 1997: *Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, XX, 1 (1997), 558 s.

[2] Cfr. Eiusdem *Nuntius L vertente anno secundi omnium gentium belli in Europa confecti*, 12, die 8 maii 1995: *Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, XVIII, 1 (1995) 1245 s.

[3] Eiusdem *Sermo ad Legatorum Ordinem apud Sanctam Sedem*, 3, die 13 ian. 1997: *Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, XX, 1 (1997) 95.

[4] Cfr. Eiusdem *Sermo ad Legatorum Ordinem apud Sanctam Sedem*, 7, die 12 ian. 1991: *Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, XIV, 1 (1991) 88 ss.

[5] Cfr. *Gaudium et Spes*, 76.

**Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, vol. XX, 1 p. 773-775.

L'Osservatore Romano 25.4. 1997 p.6.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.21 pp. 7, 10.

© Copyright 1997 - Libreria Editrice Vaticana

©Copyright - Libreria Editrice Vaticana